

**Conseil de quartier Amiraux Simplon Poissonniers**  
**Mercredi 7 décembre 2016**  
**École des poissonniers**



Mot de bienvenue – Evelyne Dams

Présentation de l'équipe d'animation

**Ordre du jour**

- Des actions festives sur l'espace public – **équipe d'animation**
- Comment végétaliser l'espace public : quels dispositifs, quelles contraintes – **Philippe Durand, élu en charge de la nature en ville**
- Tirage au sort – **Démocratie locale**
- Présentation de la table de quartier : – **Association CapaCités et habitants membre de la table de quartier**
- Propreté : présentation du travail mené par le conseil de quartier - **Véronique Dida**  
Présentation du travail mené par les services de la ville - **Mélanie Jeannot**
- Présentation des projets d'investissement - **équipe d'animation**
- Pot convivial - **association Zou et compagnie**

**1. Des actions festives sur l'espace public**

Le conseil de quartier possède deux budgets :

Une enveloppe de crédits de fonctionnement est mise à disposition de chaque conseil de quartier pour les dépenses courantes et d'investissement pour la mise en œuvre de projets nécessitant l'acquisition de matériels ou la réalisation de travaux.

Les demandes de dépenses de fonctionnement courantes sont prises par l'équipe d'animation par vote à la majorité. Les décisions relatives aux dépenses d'investissement sont votées en conseil de quartier public.

L'équipe d'animation propose de soutenir financièrement tout évènement ayant lieu sur l'espace public qui aurait pour objectif direct ou indirect de renforcer le lien social dans le quartier. Ces évènements peuvent être diverses tel que des trocs, des vides greniers, des spectacles, des repas partagés... Le conseil de quartier peut également proposer son appui pour l'organisation de ces évènements (accompagnement dans la réalisation du projet, communication, logistique...).

Si vous souhaitez porter un projet de cette nature, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe d'animation par l'intermédiaire du service de la démocratie locale: [cq18@paris.fr](mailto:cq18@paris.fr)

**2. Comment végétaliser l'espace public : quels dispositifs, quelles contraintes ?**

**Philippe Durand, élu en charge de la nature en ville**

## Le permis de végétaliser

Une demande de permis de végétaliser permet de bénéficier d'une autorisation de la part de la ville de Paris pour végétaliser un espace public.

Toute demande s'effectue en ligne sur le site de la Mairie de Paris <http://www.paris.fr/permisdevegetaliser>. Le ou les porteurs de projet peuvent également bénéficier de terre ou de graines en quantité réduite, à cet effet, un rendez-vous est proposé au Jardin d'Éole dans le 18<sup>ème</sup>

La Mairie d'arrondissement réceptionne l'ensemble des demandes de permis de végétaliser qui concerne son périmètre et émet un avis sur la faisabilité de chaque projet.

## Végétalisons notre 18<sup>ème</sup>

Végétalisons notre 18<sup>ème</sup> est un dispositif de végétalisation propre au 18eme dont l'objectif est de reconquérir l'espace public à travers les végétaux et de créer du lien social autour de son entretien.

À la différence du permis de végétaliser, il s'agit souvent d'installations plus conséquentes qui nécessitent l'investissement de mobilier urbain. Pour participer à cet appel à projet, il faut constituer un collectif (composé d'habitants, de commerçants ou d'association). L'inscription à cet appel à projet est ouverte durant environ 2 mois (de début mars à début mai). Par la suite, un comité composé de représentants des services de la Ville de Paris et d'élus se réunit pour étudier les différentes demandes.

Des associations peuvent être sollicitées pour la mise en œuvre des projets. Le collectif bénéficiaire de ce financement s'engage à réaliser le projet dans l'année en cours, avant le 15 décembre.



## Amiraux Simplon Poissonniers

### Initiatives de riverains :

- **Rue Boinod / Placette Ornano (VN18)**
  - Collectif Ornano, Jean-Marc Jacob  
(06 61 56 87 11)  
[collectifornano9@gmail.com](mailto:collectifornano9@gmail.com)
- **141 rue de Clignancourt (VN18)**
  - Véronique Codugnella  
(06.30.10.57.14)  
[verocodu@yahoo.fr](mailto:verocodu@yahoo.fr)
- **4 – 6 Square Ornano (VN18)**
  - La Chouine – Caroline Bouffard  
Register (01.14.66.27.72)  
[presidence.lachouine@gmail.com](mailto:presidence.lachouine@gmail.com)
  - L'Araignée Gentille – Esla Gahete  
[araignee2@wanadoo.fr](mailto:araignee2@wanadoo.fr)

- Les espaces verts
- Les projets Végétalisons notre 18<sup>e</sup>
- Les jardins partagés
- Les permis de végétaliser

## Budget participatif

Le budget participatif est un dispositif qui permet aux Parisiens de décider de 5% du budget d'investissement. Chaque année depuis 2015 les Parisiens ont la possibilité de déposer des projets sur la plateforme budgetparticipatif.paris.fr. À l'issue de la période de dépôt de projets les services techniques étudient ces propositions des parisiens pour vérifier leur faisabilité. L'ensemble des projets sont étudiés par une commission mixte qui se réunit au mois de Juin. En septembre ce sont tous les parisiens et parisiennes, sans condition d'âge qui sont invités à voter pour désigner les projets qui seront réalisés par la Ville.

Ce dispositif permet notamment de financer des projets de végétalisation plus conséquent. Dans ce cadre, la réalisation des projets est à la charge des services de la ville, tandis que l'entretien peut être confié, là aussi à des collectifs de riverain. De fait, la mise en œuvre des projets peut être plus longue. Lors du vote, il faut être attentif au fait que les projets localisés ont des difficultés à remporter l'adhésion du plus grand nombre, surtout lorsqu'ils entrent en concurrence avec des projets de grande ampleur qui peuvent concerner d'avantage d'habitants.

	Permis de Végétaliser	Végétalisons notre 18e	Budget participatif
Objectifs	Obtenir une autorisation administrative pour occuper l'espace public	Obtenir le financement par la Mairie du 18e arrondissement d'un projet de végétalisation, <b>conçu réalisé et entretenu par un collectif de riverains</b>	Soumettre au vote des parisiens la réalisation d'un projet afin qu'il soit inscrit dans le <b>budget d'investissement</b> de la ville de Paris
Modalités d'accès	Formulaire à remplir sur internet, site de Paris.fr / rubrique le permis de végétaliser <a href="https://teleservices.paris.fr/k10/jsp/site/Portal.jsp?page=form&amp;id_form=14">https://teleservices.paris.fr/k10/jsp/site/Portal.jsp?page=form&amp;id_form=14</a>	Réponse à l'appel à projet de la Mairie du 18e lancé en <b>mars, date limite de rendu en mai, sélection des projets par une commission dans la limite de l'enveloppe disponible</b>	Dépose des idées sur "budgetparticipatif.fr" de <b>mi-janvier à mi-février</b> , puis phase de co-construction, expertise des services, <b>validation des projets en juin et vote par l'ensemble des parisiens en septembre</b>
Délais d'obtention/réalisation	1 à 2 mois	6 mois maximum à compter de la sélection du dossier	1 à 2 ans
Conditions d'accès	Être parisien	Être riverain du lieu de végétalisation, être en collectif	Être parisien
Aide de la Ville	Conseil (maison du jardinage)	Financement de la mairie du 18e, mise en réseau avec les jardiniers citoyens du 18e	Accompagnement pour la co-construction du projet
Engagement demandé	Respecter les conditions du permis de végétalisation notamment sur l'entretien/propreté	concevoir, réaliser et entretenir	"faire campagne" pour obtenir le plus de vote en septembre
Projet VN18 réalisé ou en cours dans votre quartier		141, rue de Clignancourt (habitantes de l'immeuble); Square Ornano (crèches La Chouine, L'Araignée); Rue Boïnod-rue du Nord-rue du Simplon (Collectif ornano), "Placette Ornano" (Collectif Ornano)	

## *Échanges avec la salle*

**Habitant : Au de ces différents dispositifs, qui a pour charge de la réalisation des bacs destinés à accueillir les végétaux ?**

**Philippe Durand :** Dans le cadre du « permis de végétaliser », c'est le porteur de projet qui est chargé de réaliser les bacs. Le dispositif « Végétons notre 18<sup>ème</sup> » permet au porteur de projet de réaliser lui-même les bacs s'ils le souhaitent, il est également possible de les acheter ou de les faire réaliser par une association. Dans le cadre du budget participatif, ce sont les services de la Ville de Paris qui sont chargés d'installer les bacs.

**Membre du collectif Ornano :** Notre collectif est très actif sur les questions de végétalisation, nous avons développés différents projet avec les objectifs d'améliorer le cadre de vie et de développer le lien social. Sur la placette Ornano, nous avons bénéficié du « Permis de végétaliser ». Il faut également avoir en tête le projet lauréat dans le cadre du budget participatif « Rénover la place Marcadet Poissonniers ». Il semblerait que ce projet qui visait à agrandir la place ne soit pas réalisable techniquement à cause de contraintes liées à la voirie. L'enveloppe de ce projet, 75 000euros pourrait être réaffectée pour développer la végétalisation sur la place et plus largement dans l'ensemble du quartier.

**Habitant : Les installations de la placette Ornano sont souvent dégradées, elles se transforment en poubelles publiques. Dans le quartier nous sommes également confrontés à des problèmes d'épanchement d'urines.**

**Réponse du collectif :** Nous sommes très vigilants sur l'entretien de ces bacs. Il faut savoir qu'à l'origine nous étions 3 personnes très investies dans la réalisation de ce projet, accompagnées par d'autres habitants. Notre volonté était d'amorcer une dynamique dans l'ensemble du quartier. Nous passons quotidiennement sur la place pour nettoyer les bacs qui sont vandalisés. Malgré notre mobilisation il nous ait difficile de nettoyer plus régulièrement. Concernant les épanchements, d'urines, on peut noter que désormais les toilettes publiques se trouvant sur la place sont désormais ouvertes 24h/24, cela peut donc permettre d'atténuer ce phénomène.

**Philippe Durand :** Dans tout projet qui se situe sur l'espace public il est primordial de tenir compte de l'environnement. Ce ne sont pas les bacs qui ont amenés les détritues ainsi que les épanchements d'urine, ils préexistent à ce projet. Végétaliser un espace public, c'est faire le pari qu'embellir un quartier permet peu à peu de diminuer les incivilités, mais cela prend du temps.

À la mairie du 18<sup>ème</sup>, nous sommes en train de mettre en place un comité de suivi végétalisation qui permettra à moyen de terme de partager les expériences des porteurs de projets et de tester localement des solutions.

**Habitante : Quelles sont les suites données au projet « Rénovons le quartier Amiraux Simplon », lauréat au budget participatif 2015.**

**Evelyne Dams** : Ce projet regroupe un ensemble d'idées issues du projet « Ré enchantons notre quartier », qui a été porté par Claire Devillers et l'équipe d'animation du conseil de quartier. Pour mémoire, la genèse du projet et son point de départ sont constitués par les problèmes de propreté, d'incivilités et d'insécurités. Il a progressé vers un projet collectif, avec des objectifs de responsabilisation, de citoyenneté, de respect de l'espace public et « in fine » du désir de mieux vivre ensemble.

[www.reenchantonsnotrequartier.fr](http://www.reenchantonsnotrequartier.fr)

[https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document\\_id=1870&portlet\\_id=158](https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=1870&portlet_id=158)

Dans le cadre du budget participatif, le projet est à « construire », les idées sont à concrétiser et un montant de 75 000 € est affecté aux dépenses d'investissement y afférentes.

Le projet s'oriente vers la végétalisation de passages du quartier, tel que le passage du Mont Cenis, le passage Kracher ou Duhesme. Des ateliers ont lieu cet été pour réfléchir au format de ces végétalisations et connaître les contraintes et éléments techniques de ces lieux. Cette production va être transmise à l'association Vergers Urbain afin que celle-ci puisse travailler sur une proposition qui sera par la suite partagée avec les services techniques. Ce travail est actuellement en cours.

### **3. Tirage au sort**

### **4. Présentation de la table de quartier**

La Table de quartier a vu le jour en septembre 2014 avec l'idée de réunir les habitants du quartier pour trouver des marges d'actions et pour agir ensemble. La table de quartier se définit comme une plateforme de collaboration, un espace d'échanges, de réflexions et de propositions ouverte sur le quartier et ses habitants. La table de quartier travaille à la mise en œuvre d'actions concrètes pour améliorer le cadre de vie et participer à l'évolution du quartier.

La table de quartier est très souvent présente sur l'espace public pour faire connaître ses actions auprès des habitants du quartier mais aussi pour connaître leurs besoins. Ces moments permettent également de créer du lien dans le quartier et de faire naître des projets communs. La table de quartier s'est notamment mobilisée à l'occasion de la concertation sur le projet Dépôt Chapelle Ordener ou au moment du vote du budget participatif afin que les projets du quartier recueillent un maximum de votes.

Elle organise également, des temps de travail pour approfondir des sujets ou thématique. Différents groupes de travail se sont formés, « Végétalisation », « Maison de quartier », « rue Poissonniers »...Vous pouvez retrouver l'intégralité de ces groupes de travail ainsi que les dates des prochaines réunions sur la plateforme collaborative : <http://amisimpoi.org/wakka.php?wiki=PagePrincipale>

La table de quartier n'est pas un outil de représentation, elle essaie à travers des méthodologies d'animation et de participation de transmettre le vécu des gens, leurs désirs et besoins.

## *Échanges avec la salle*

**Bruno Tardito : Il serait intéressant que la table de quartier se déploie dans d'autres secteurs de la rue de Clignancourt et de la rue boinod.**

Réponse : La table de quartier essaie de se déployer au-delà de son secteur de prédilection, elle a déjà organisé une table à la limite du quartier de la Goutte d'or et de Marx Dormoy, mais elle manque malheureusement de moyens logistiques et humains pour organiser ces évènements.

### **5. Propreté**

#### **a. Présentation du travail mené par le conseil de quartier**

##### ***Véronique Dida- référente propreté du conseil de quartier***

Je suis référente propreté pour le conseil de quartier depuis 2004. Je participe assidument aux commissions municipales sur les questions de la propreté organisées par Giles Menede élu en charge de la propreté. J'effectue également des remontées régulières, parfois quotidiennes à la cheffe de secteur afin que les services de la propreté interviennent.

#### **B. Présentation du travail mené par les services de la ville**

##### ***Mélanie Jeannot, cheffe de la division de propreté du 18e arrondissement***

Mon service assure la coordination du passage des éboueurs, du balayage et du nettoyage de l'espace public, ainsi que le déblaiement à la fin des marchés.

En général, les équipes de la propreté interviennent entre 16h et 20h dans votre quartier. L'ensemble des rues de ce secteur sont balayées chaque jour et lavées une fois par semaine. Comme cela a été souligné, on observe un problème important d'épanchement d'urine sur le secteur Amiraux Simplon Poissonniers.

Concernant les dépôts sauvages, il est important de rappeler qu'un service est disponible pour procéder aux retraits des objets encombrants. Il suffit de prendre rendez-vous en ligne sur le site de la Mairie de Paris :

<https://teleservices.paris.fr/sira/jsp/site/Portal.jsp?page=formengine&form=ramen> .

Les prises de rendez-vous sont ouvertes du lundi au samedi. Dans le 18<sup>ème</sup>, 60% des objets encombrants sont collectés par ce dispositif de rendez-vous, les 40% restant sont des dépôts sauvages.

Récemment, en octobre nous avons organisé avec l'élu référent un Clean up Day, il s'agit d'un exercice de nettoyage participatif qui a permis de mobiliser les riverains et les équipes de nettoyage. Cet évènement a permis de créer du lien entre les équipes et les habitants. Pour les

habitants, ce moment a permis de développer une reconnaissance du travail menée par les éboueurs, mais aussi de sa pénibilité. Pour les services cette rencontre leur a permis de créer un dialogue avec les riverains et de mieux appréhender leurs préoccupations. Au total, 300 kg de déchets ont été ramassés en l'espace de deux heures.

### *Échanges avec la salle*

#### **Habitante : Comment sont déterminés les emplacements des poubelles de rues ?**

**Mélanie Jeannot :** Les emplacements des poubelles de rues sont déterminés en fonction des renouvellements des souillures. A Paris, l'écart moyen entre chaque poubelle est d'environ 50M. Dans le 18<sup>ème</sup>, au total, on compte 2000 corbeilles. L'emplacement est révisé autant que nécessaire, en fonction des travaux qui interviennent sur la voirie et des différents signalements. L'application « Dans ma rue » permet de signaler ces dysfonctionnements. L'une des principales difficultés dans le 18<sup>ème</sup> c'est que dès lors que l'on fixe des corbeilles elles deviennent des points de dépôts.

#### **Habitant : En complémentarité des actions de nettoyage, il ne faut pas écarter les solutions répressives qui sont nécessaires pour faire diminuer les incivilités. Nous avons entendu parler de la nouvelle brigade anti civilités, qu'en est-il ? Quels résultats depuis sa mise en place ?**

**Mélanie Jeannot :** Depuis septembre 2016, au sein de la direction de la prévention, de la sécurité et la protection s'est créé une brigade de lutte contre les incivilités. Cette brigade est chargée de prévenir, de dissuader et de réprimer les incivilités sur l'espace public. Ces équipes sont désormais opérationnelles. La direction de l'Eau et de la Propreté à laquelle j'appartiens travaille en étroite collaboration avec eux. Avec Mme Dida nous avons réalisé une cartographie des points noirs sur votre quartier, ce document a été transmis à la brigade pour qu'ils procèdent à des verbalisations.

#### **Habitant : Avez-vous des outils qui vous permettent d'évaluer l'efficacité de vos actions ? Quels outils de suivi sont mis en place ? De mon point de vue, il semble très difficile de mesurer des améliorations positives dans le quartier.**

**Mélanie Jeannot :** Lorsque cela est possible on réfléchit à l'installation de petits aménagements sur l'espace public tel que végétalisation. Ces installations peuvent être une réponse positive à moyen terme. On peut également repenser l'aménagement des zones de stationnement, par exemple nous avons remarqué que le stationnement en épi favorise les dépôts sauvages.

Pour mesurer les évolutions nous sommes très régulièrement sur le terrain, mes équipes procèdent à des remontées quotidiennes qui nous permettent d'avoir un suivi très fin. La collaboration du conseil de quartier par l'intermédiaire de Véronique Dida est également une très bonne source d'informations, nous sommes en contact régulier. Les commissions propreté organisées à la Mairie du 18<sup>ème</sup> en présence de l' élu Gilles Menede permettent également de faire le point sur ces évolutions et de réfléchir collectivement à des réajustements.

## **6. Présentation des projets d'investissement - équipe d'animation**

Adopté à la majorité sur le budget d'investissement :

- Table de ping pong au square des Poissonniers pour un montant de 3000 euros
- 10 tables – 1100 euros
- 8 bancs – 400 euros
- 2 barnums – 600 euros

L'achat de jeux et de vélos pour les écoles du quartier est également programmé sur le budget de fonctionnement (voté par l'équipe d'animation). Les jeux pourront être utilisés par l'ensemble des associations du quartier.

Pour l'ensemble de ce matériel, un protocole d'emprunt et une charte d'utilisation seront mis en place afin d'assurer son suivi et son entretien.